

Amiante DOCUMENT N°6 ATTESTATION du Médecin Traitant

(sans notion de temps).

Faire établir par votre médecin traitant sur papier à en-tête une attestation selon la forme suivante

Je soussigné, Docteur, médecin traitant de Monsieurcertifie (ou atteste)
que celui-ci présente un syndrome anxieux, probablement lié directement ou indirectement
à son exposition à l'amiante .

Facultatif Durant ses activités dans la Marine Nationale

• Fait // Etabli pour servir et valoir ce que de droit

Signature